5° Nombre d'Accompagnateurs :	☐ femmes : ☐ hommes :	<b>}</b> Total : 2
7		-

## Article 2,- : Prix

Le prix total du séjour s'élève à : 326,30 € Il est établi selon le devis détaillé en annexe.

Le Cocontractant effectue le paiement du prix à l'ADEPS comme suit :

1° Un acompte d'un montant de **161,50** € doit être payé 30 jours après réception de la facture d'acompte par versement sur le compte bancaire n° IBAN : BE36 0912 1110 6381 - BIC : GKCCBEBB du centre sportif sis à Place des Sports, 3, 1348 Louvain-la-Neuve 2° Le solde du prix doit être payé conformément aux conditions générales auxquelles se réfère le présent contrat.

## Article 3,-: Conditions générales

Le Cocontractant reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales en annexe du présent contrat, les accepte et s'engage à les appliquer.

Fait à Louvain-la-Neuve, en deux exemplaires, le 18/11/2015, chacune des parties reconnaissant avoir reçu le sien.

Pour le Cocontractant,	Pour l'ADEPS,
Monsieur Miguel Alonso Lara Président	Christine DENOEL Directrice du centre ADEPS de Louvain-la- Neuve
Signature	Guioil